

***Présentation générale du projet associatif
« PHILANTROPPO » :***

***mobiliser des musiciens pour venir en aide aux personnes en
situation de handicap***

Objet du projet :

Comme cela est spécifié dans l'article 1^{er} des statuts de l'association, « Philantropo » a pour objet de mobiliser des musiciens dans une formation symphonique afin de venir en aide aux personnes en situation de handicap.

Bien que le mot « handicap » couvre un large champ d'applications, l'association « Philantropo » a ciblé ses efforts, jusqu'à aujourd'hui, principalement envers les handicapés mentaux.

Cet objet, ainsi défini, présente quatre volets qui nous paraissent particulièrement importants :

1. Il s'agit de permettre à des musiciens amateurs de bon niveau d'intégrer une formation symphonique de qualité dirigée par un directeur artistique aux compétences reconnues : c'est, en l'occurrence, M. Clément JOUBERT qui a spontanément adhéré au projet. Les qualités musicales, pédagogiques et artistiques exceptionnelles de Clément JOUBERT sont un gage de la qualité des prestations musicales de « Philantropo ». Tous ces musiciens sont solidaires dans l'idée d'apporter leur contribution au soulagement du handicap. Il faut noter que de nombreux musiciens participent aux sessions de « Philantropo » précisément à cause de l'aspect caritatif du projet.
2. Il s'agit, ensuite, de susciter une prise de conscience de l'existence du handicap qui nous entoure. Les concerts donnés par ces musiciens sont utilisés comme support médiatique pour rappeler au public que le handicap habite notre vie sociale et que les personnes qui en souffrent sont souvent éloignées de nos préoccupations quotidiennes. C'est une tentative pour briser l'égoïsme et susciter une prise de conscience collective.

3. Il s'agit, aussi, de promouvoir la musique classique auprès de publics culturellement défavorisés. L'accès à la culture et plus particulièrement à la musique est une des clés pour faciliter l'intégration des personnes handicapées, pour garantir leur droit à la différence et leur appartenance au monde actuel.
À cet effet nous invitons à nos concerts des personnes handicapées (notamment mentales) afin de leur permettre d'accéder à la musique symphonique au milieu d'un public « normal ». Il est très rare en effet de rencontrer des handicapés mentaux aux concerts institutionnels (théâtre, Institut, etc.). Or, il faut savoir que pour le plus grand nombre d'entre eux, le fait d'assister à un concert est un vrai moment de bonheur et participe, quelque part, à une forme de thérapie par le côté apaisant de la musique.
4. Il s'agit, enfin, de recueillir des fonds, à l'occasion de nos concerts, par la vente des programmes. Les recettes de tous ces concerts sont intégralement reversées à une association pour handicapés mentaux..

Conception du projet :

- **La dimension humaine et sociale :** c'est la raison d'être de « Philantropo » Il s'agit d'apporter une contribution, en priorité, au handicap mental ou trisomique mais, par extension, dans l'avenir, de contribuer à d'autres actions humanitaires et sociales ciblées.
Les recettes d'un concert au profit d'un foyer pour handicapés permettent, entre autres, d'organiser des sorties de week-end ou de participer au paiement de leurs séjours vacances.
- **La nature de la formation musicale :** cette formation est composée d'une cinquantaine de musiciens de bon niveau (2^e et 3^e cycles). C'est un orchestre de forme symphonique. Certaines œuvres sont exécutées avec le concours d'une chorale.

- **Le statut des membres** : les musiciens qui adhèrent au projet sont tous bénévoles. Le chef d'orchestre est rémunéré sur la base des pratiques en vigueur.
- **La musique** : il s'agit de promouvoir une musique de qualité, issue du répertoire classique et moderne, accessible à une formation amateur, et à la portée d'un public, parfois, peu initié. Le choix du directeur artistique est fondamental pour assurer la pleine réussite du projet, c'est pourquoi nous sommes comblés par la direction de Clément JOUBERT.
- **Les répétitions** : il a été défini qu'il y aura chaque année une session de « Philantropo » qui aura lieu les 4 derniers jours des vacances scolaires de février sous la forme d'un stage hébergé dans les environs d'Orléans.
- **Les concerts** : à l'issue du stage, il est donné plusieurs concerts consécutifs de préférence en milieu rural (villages ou petites villes aux alentours d'Orléans) dans des églises ou des salles polyvalentes des foyers. On ne s'interdit pas, pour l'avenir, d'élargir les concerts au bénéfice d'autres grandes causes (Maladie d'Alzheimer, lutte contre la mucoviscidose...).

Présentation du projet 2010

Encouragés par le succès qu'a connu « Philantropo » en 2008 et en 2009, nous comptons mettre toute notre énergie dans « Philantropo » 2010 afin de mobiliser un plus grand nombre de musiciens et de sensibiliser un public encore plus large. Nous espérons trouver dans la presse locale et régionale un plus juste écho à notre action.

Le projet « Philantropo » 2010, sera réalisé en partenariat avec l'association « handi'chiens » qui met des chiens dressés au service des personnes atteintes d'un handicap moteur. Cette association représentée sur Orléans par Mme Yvette Schmit a son siège social à Paris (151, rue Nationale, 75013 Paris).

Le stage musical aura lieu les 18, 19, 20 et 21 février 2010 dans les locaux universitaires de « Polytech'Orléans » à Orléans la Source. Ce stage sera dirigé par **Clément JOUBERT**.

Cette année le programme sera placé sous le signe de la comédie musicale « Chorus Line » et interprété par l'orchestre Philantropo et la chorale « La Saranade » de Saran.

Les répétitions sont programmées de 9 heures à 22 heures chaque jour. Les musiciens prendront leurs repas sur place.

Ce stage sera suivi de deux concerts :

- le samedi 27 février à 20 h 30 dans l'église de saint-Marceau
- le dimanche 28 février en fin d'après midi dans l'église de Saran.

Les programmes seront vendus par des handicapés de l'association « handi'chiens » accompagnés de leurs chiens.

Les sommes recueillies par la vente des programmes au cours de ces deux concerts seront intégralement reversées à l'association « handi'chiens ».

Nous pensons pouvoir réunir une somme d'environ 1 500 €.